

INNATE PHARMA ANNONCE LES RÉSULTATS DES VOTES DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, AINSI QUE DES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DE SON CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Innate Pharma a tenu son assemblée générale mixte le 23 juin 2009
- Toutes les résolutions proposées ont fait l'objet d'un vote conforme aux recommandations du Directoire de la Société
- Mme Irina Staatz-Granzer rejoint le Conseil de Surveillance en tant que nouveau membre indépendant
- M. Patrick Van Beneden, représentant la société d'investissement belge GIMV, un actionnaire, est nommé censeur du Conseil de Surveillance pour une période d'un an

Marseille, le 23 juin 2009

Innate Pharma SA (Euronext Paris : FR0010331421 – IPH) annonce les résultats de son assemblée générale mixte qui s'est tenue à Marseille, le 23 juin 2009.

16 959 165 votes ont été enregistrés sur un total de 25 912 259 droits de vote, soit un quorum de 65,4%. 98 actionnaires ont exprimé leur vote. Toutes les résolutions ont été votées selon les recommandations du Directoire par une large majorité d'actionnaires. Un état des résultats par résolution sera disponible sur le site d'Innate Pharma dans la rubrique « investisseurs » dès demain (www.innate-pharma.com).

Mme Irina Staatz-Granzer, docteur en Pharmacie, de nationalité allemande, a été nommée comme nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance. Mme Staatz-Granzer a exercé des fonctions dans le développement des affaires de plusieurs entreprises pharmaceutiques et de biotechnologie, notamment Hermal, Boots Healthcare International, Knoll, Scil Biomedical et comme CEO (Scil Technology). Elle a fondé et dirige aujourd'hui le cabinet de conseil Staatz Business Development & Strategy, au sein duquel elle a notamment organisé, en 2008, l'acquisition de la société U3 Pharma, une société de biotechnologie allemande spécialisée dans le développement de thérapies contre le cancer, par Daiichi Sankyo, un groupe pharmaceutique japonais.

M. Frank Bulens, représentant la société d'investissement belge GIMV, un actionnaire historique de la Société, a quitté le Conseil de Surveillance. M. Patrick Van Beneden, également de GIMV, a été nommé censeur du Conseil de Surveillance pour une période d'un an.

« Je suis heureuse de rejoindre le Conseil de Surveillance d'Innate Pharma », déclare Irina Staatz-Granzer. Elle ajoute : « J'espère que mon expérience sera utile à Innate Pharma, qui entre dans une période importante en termes de résultats cliniques ».

« Avec l'ensemble des fondateurs, dirigeants et administrateurs d'Innate Pharma, je tiens tout d'abord à remercier Frank Bulens pour son soutien et ses conseils pendant la durée de son mandat au Conseil de Surveillance », déclare Hervé Brailly, Président du Directoire d'Innate Pharma. Il ajoute : « Je suis très heureux d'accueillir Irina Staatz-Granzer et Patrick van Beneden à notre Conseil. Nous sommes convaincus que ces nouveaux venus contribueront de manière positive aux prochaines étapes de maturation de la Société ».

062309 IPH AG 2009 Page 1/2



A propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. (la « Société ») est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments immuno-thérapeutiques innovants pour le traitement du cancer et d'autres maladies graves. Fondée en 1999, la Société a été introduite en bourse sur NYSE-Euronext Paris en 2006.

Innate Pharma possède une expertise significative dans le développement de candidatmédicaments innovants à partir de cibles originales. La Société a sept programmes propriétaires en développement, dont deux sont aujourd'hui testés en clinique et le plus avancé en Phase II d'essai clinique. Deux autres programmes sont licenciés à de la société danoise Novo Nordisk A/S.

Basée à Marseille, France, Innate Pharma comptait 88 collaborateurs au 31 mars 2009.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com

Informations pratiques:

Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique IPH

Disclaimer:

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (http://www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier, Directeur, Relations Investisseurs Tél.: +33 (0)4 30 30 30 87 Imercier@innate-pharma.fr

Mob.: +33 (0)6 64 18 99 59 caroline@alizerp.com

Tél.: +33 (0)1 41 22 07 31

Alize Public Relations
Caroline Carmagnol

062309 IPH AG 2009 Page 2/2